



Divorce a l'amiable - problème pour les vacances d'été

Par **tropicana06**, le **28/06/2012** à **14:49**

Bonjour,

je suis en procédure divorce avec ma femme. Le jugement est prévu pour début septembre. Un protocole a été signé dans lequel il est stipulé une garde alterné pour les enfants mais aucune autre précisions en ce qui concerne les semaines paires ou impaires. Actuellement les enfants sont chez leur mère et nous nous arrangeons à l'amiable.
ma femme a deux semaines de congés en août et une semaine en juillet.
Moi, j'ai deux semaines en août dont une qui tombe en même temps que ma femme. Je lui ai demandé de les emmener en vacances 4 jours. Elle refuse de me les laisser.
Quels sont mes droits ????